

# BPA Travaux des productions horticoles

## Un diplôme vers l'emploi !



### CHAMP PROFESSIONNEL :

Horticultures ornementales et légumières



### LES MÉTIERS :

#### OUVRIER-ÈRE QUALIFIÉ-E EN HORTICULTURE ORNEMENTALE ET LÉGUMIÈRE :

Il-elle se situe entre l'ouvrier et le personnel d'encadrement. Il réalise les tâches techniques et la conduite des cultures et des productions

Il-elle participe à la réalisation des travaux de récolte, de conditionnement des produits, à la mise en place des installations et à l'entretien du matériel et des équipements.

#### Insertion / Indicateurs :

- Moyenne 2017-2018 : 88 % de réussite aux examens
- 7 mois après la formation :
  - 0 % de poursuite d'études après examens
  - 100 % sur le marché du travail dont 50 %/en emploi.
- Possibilité de poursuivre en Bac Pro, CS, etc...

#### Organisation de l'alternance :

- Formation d'une durée de 2 ans (840 h),
- Possibilité de formation en 1 an (en fonction du parcours antérieur),
- Chaque année : 12 semaines de cours en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année au CFA (35 h hebdomadaires), 36 semaines en entreprise et 5 semaines de congés payés,
- Contrôles tout au long de la formation par Unités Capitalisables (UC),
- Diplôme d'Etat du Ministère de l'Agriculture.

#### Conditions d'admission :

- Etre titulaire d'un CAPA ou d'un CAP ou sortir de 3<sup>ème</sup>,
- Tout autre cas sur étude du dossier,
- Et/ou avoir 16 ans,
- Signer un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

#### Contenu de la formation :

##### Domaine commun :

- Mathématiques, expression-communication, économie,
- Agronomie-biologie.

##### Domaine professionnel :

- Reconnaissance des végétaux ,
- Multiplication des végétaux,
- Installation et suivi de culture,
- Récolte et préparation des commandes, commercialisation.

#### Temps forts :

- Module « Commercialisation » et « Conduite »,
- Visites pédagogiques,
- Voyage d'études \* en France ou à l'étranger,
- Accompagnement, tutorat.

(\* Sous réserve de financements (actions, subventions) )

#### Plateau technique :

- Serres de production florale,
- Pépinières,
- Atelier agroéquipement,
- Serres de productions légumières.

## « Vincent • BPA

Nous apprenons à nous organiser et à être autonomes.



## « Pierre • BPA

Nous réalisons un travail personnel à travers l'élaboration du rapport sur notre entreprise.



## « Bérangère • BPA

Nous avons un salaire qui nous donne une autonomie dans notre vie.



80 % DES JEUNES ONT UN EMPLOI  
A LA SORTIE DE LA FORMATION  
(dont 76 % en CDI) *Moyenne sur le  
centre de formation de Kerliver*



### Salaire des apprentis\*\* (SMIC horaire au 01/01/2019 : 10,03€)

Période d'apprentissage	De 16 à 18 ans	De 18 à 21 ans	De 21 à 26 ans	Plus de 26 ans
1 <sup>ère</sup> année (seconde)	27 %	43 %	53 %	100 %
2 <sup>ème</sup> année (première)	39 %	51 %	61 %	100 %
3 <sup>ème</sup> année (terminale)	55 %	67 %	78 %	100 %

\* Salaire de base pouvant être modifié en fonction de la convention collective et du parcours antérieur de l'apprenti.

### RÉMUNÉRATION :

Exemples de salaires mensuel : au 01/01/2019

- Tom, 17 ans en CAPA TP 1<sup>ère</sup> année (27 %) = 410.73€

- Sébastien, 20 ans en BPA Pépinières  
2<sup>ème</sup> année (51 %) = 775.82 €

- Audrey, 18 ans en 1<sup>ère</sup> Bac-Pro T.P. (43 %) = 654.12 €



Le centre de formation de Kerliver est conventionné par le Conseil Régional

### INFOS PRATIQUES :

#### Recrutement

- Dossier de candidature à demander au centre de formation,
- Entretien avec l'équipe pédagogique,
- Tests de positionnement (soutien scolaire).

#### Tarifs des prestations (Tarifs au 01/09/2018)

- Pension complète (63,73 € la semaine au CFA)  
(Hébergement, petit déjeuner et dîner au lycée de Châteaulin et déjeuner à Kerliver),
- Demi-pension = déjeuners à Kerliver (27,50 € / semaine),
- Rétrocession de photocopies (par année scolaire) : 67,15 €.
- Le CFA met à disposition une liste d'hébergement possibles dans les communes voisines.

#### Aides particulières

- Indemnités forfaitaires de transport, hébergement et restauration versées par semestre (Subvention du Conseil Régional de Bretagne Aides ARGOAT)
- Carte d'étudiant des métiers
- Allocation Personnalisée au Logement
- Loca-pass (Dépôt de garantie pour le logement)

#### Contacts

- Directrice du CFA : Claude GAMBOTTI
- Responsable pédagogique : Isabelle FAVÉ
- Secrétariat : Marie COLLOREC

